



Règlement compétition des associations Golf Entreprises

Championnat régional Pitch and Putt, de golf d'entreprise

Vademecum 2018 :1.2-5-1

COMPETITION	Championnat de Bretagne de pitch and Putt, de golf d'entreprise. Sert de qualification pour le championnat de France de pitch and putt de golf d'entreprise.
DATE	24/02/2018
TERRAIN	Golf de Lancieux (22)
FORME DE JEU	Stroke-Play/ 36trous/18trous le matin et 18 trous l'après-midi Equipes composées de 2 joueurs d'une même A.S <u>Les cadets sont interdits.</u> <u>Le score est établi sur l'addition des 4 cartes de score.</u>
SERIES ET CATEGORIES	Une seule série Le nombre de compétiteurs est limité à 36 (18 équipes).
CONDITIONS DE PARTICIPATION	-Respecter le règlement général des épreuves fédérales amateurs. -Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. -Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'AS qu'ils représentent via Extranet. - Si une équipe est composée de retraités, d'ayants-droit, ou d'extérieurs, elle ne peut qualifier son AS pour la finale nationale.
INSCRIPTIONS	Sur le fichier en ligne sur le site du GEB. http://www.geb-competitions.fr/ <u>avant le 19/02/2018</u>
HEURES DE DEPARTS	Départs Shot-gun 1er tour: 10h00 Départs 2 ^{ème} tour : 14h00 Résultats vers 16h30
MARQUES DE DEPARTS	L'emplacement des marques est commun quelque soit le sexe. La longueur des trous ne doit pas excéder 90 mètres, et la longueur totale des 18 trous, 1200 mètres.
DROIT DE JEUX S REPAS	Droit de jeux : 30€ / équipe (2 joueurs) Repas 20€ : Plat-dessert, 1/4 de rouge, café (<u>réservation sur le site d'inscription du geb, dans le champ commentaires</u>)
PRIX	Les 3 premières équipes sont qualifiées pour le championnat de France qui se déroulera au : <u>Golf de Riom (63) les 14 & 15 avril 2018</u>
COMITE DE L'EPREUVE	Les membres du bureau de la commission des associations golf entreprises de la ligue de Bretagne